



HYDREAULYS



HYDREAULYS

RAPPORT d'activité

2021



Le Code général des collectivités territoriales prévoit l'élaboration de 2 rapports :

- > Un rapport annuel qui rend compte du prix et de la qualité du service rendu durant l'année écoulée et communique les résultats des indicateurs réglementaires (article L.2224-5) ;
- > Un rapport d'activité qui retrace l'activité de l'établissement pendant l'exercice précédent et s'accompagne du compte administratif (article L.5211-39).

HYDREAULYS répond à ces obligations en produisant, pour l'exercice 2021 un rapport unique qui présente l'ensemble des informations exigées par les textes.

ÉDITO



Marc TOURELLE
PRÉSIDENT D'HYDREAULYS

Dans ses nombreuses missions au service des collectivités et de leurs habitants, le syndicat HYDREAULYS exerce ses compétences dans une relation de proximité avec tous les acteurs concer-

nés qu'il s'agisse de la collecte, du transport et du traitement des eaux usées, ou encore de l'exercice de la compétence GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations).

Notre syndicat se veut exemplaire dans la recherche d'efficacité en matière de transition énergétique et d'économie circulaire et notre STEP Carré de Réunion est à ce titre un lieu permanent d'innovation.

L'unité d'injection du biométhane mise en service en 2019 produit aujourd'hui davantage que ce qui était attendu.

Après les pompes à chaleur et la turbine hydroélectrique déjà mises en service, l'année 2021 a vu la pose sur le site de la STEP de près de 400 panneaux photovoltaïques dont la production électrique est utilisée en autoconsommation pour couvrir les besoins tertiaires.

En 2021, le syndicat HYDREAULYS a poursuivi l'élaboration de son Schéma Directeur d'Assainissement du Bassin Versant Ouest. Il nous permettra à moyen terme de bien dimensionner notre Plan Pluriannuel d'Investissement dans un objectif d'efficacité et de résilience de nos réseaux.

L'étude portant sur des travaux importants de réhabilitation sur la STEP Val de Gally a été validée en 2021 et les travaux débuteront au cours du dernier trimestre 2022.

Le programme de réhabilitation des collecteurs B et D à Viroflay, Chaville et Sèvres s'est poursuivi en 2021 et le syndicat continue sur ce secteur son action suivie de lutte contre les nuisances olfactives par la mise en place d'un traitement de l'air par charbon actif.

Les études concernant la création d'un collecteur « liaison SQY » ont également été réalisées en 2021 et une décision concernant sa réalisation est attendue pour 2022.

De la même façon, la réhabilitation du Collecteur « Versailles Sud » vieux de 350 ans a fait l'objet d'un gros travail de préparation en 2021. Les visites et sondages ont mis en évidence la nécessité d'agir vite sur certains tronçons. Les contraintes géographiques (domaine du Château de Versailles) et temporelles (Jeux Olympiques 2024) ajoutent aux difficultés et font de cette réhabilitation future un véritable défi.

Enfin, HYDREAULYS exerce aussi une mission de syndicat de rivière et notre équipe travaille sans relâche pour apporter au ru de Gally les actions nécessaires à sa sécurité et à la préservation de sa biodiversité. Après le reméandrage de Rennemoulin, le projet de renaturation de Chavenay continue son chemin en concertation avec les acteurs locaux.

J'adresse ma gratitude à toute l'équipe du Syndicat HYDREAULYS pour son engagement sans faille au service d'une mission de service public et d'une passion partagée.

Merci aux délégataires et prestataires avec qui nous agissons en confiance.

Merci aux élus d'HYDREAULYS de partager avec moi cette mission et de consacrer tout ce temps au service de nos concitoyens.

CARTE DU TERRITOIRE HYDREAULYS



Au 31 décembre 2021, le territoire d'HYDREAULYS réunit 31 communes du département des Yvelines et des Hauts-de-Seine :

- La Communauté d'Agglomération de Versailles Grand Parc (11 communes sur 19),
- La Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (8 communes sur 12),
- La Communauté d'Agglomération Saint-Germain Boucles de Seine (1 commune sur 20),
- La Communauté de communes Cœur d'Yvelines (2 communes sur 31),
- La Communauté de communes Gally Mauldre (5 communes sur 11),
- L'Établissement Public Territorial Grand Paris Seine-Ouest (4 communes sur 8).

L'ambition du syndicat est d'assurer une logique environnementale du cycle de l'eau à une échelle pertinente. Ainsi, HYDREAULYS gère les compétences :

- » **Assainissement communal** (collecte des eaux usées et pluviales et assainissement non collectif) pour les communes de Bailly, Fontenay-le-Fleury, Le Chesnay-Rocquencourt et Saint-Cyr-l'École.

- » **Transport** des eaux résiduaires urbaines collectées par les réseaux communaux.
 - Pour les effluents du bassin de collecte Est, jusqu'aux émissaires interdépartementaux du SIAAP, sur un linéaire de collecteurs de 35 km.
 - Pour les effluents du bassin de collecte Ouest, jusqu'à l'usine Carré de Réunion sur un linéaire de 44 km de réseau.
 - Pour les effluents du bassin de collecte de la STEP Val de Gally sur un linéaire de 22 km.
- » **Gestion des ouvrages de régulation sur les bassins versants Ouest** (bassins de Rennemoulin et de Maltoute), Est (bassin de Sèvres) et de la STEP Val de Gally (bassin de la Haie Bergerie).
- » **Traitement** au niveau de l'usine d'épuration Carré de Réunion et de la station d'épuration Val de Gally.
- » **Gestion des Milieux Aquatiques et Protection contre le risque Inondation.** Aménagement et entretien du ru de Gally entre Versailles et Beynes (jusqu'à sa confluence avec la Mauldre).

LES MOYENS HUMAINS

Laurence BRÉUS, Directeur Général des Services, encadre une équipe mutualisée :

PÔLE TECHNIQUE

Aurélien BEHAGUE

Ingénieur eau potable

Sylvain BRUNEL

Technicien eau potable

Sandrine MESSEGER

Ingénieur assainissement

Jamel AMGHAR-SOUSSI

Technicien travaux assainissement

Caroline NAQUET

Technicien assainissement

Julien GIOVINAZZO

Technicien assainissement

Sébastien BARRIO

Technicien GEMAPI

PÔLE ADMINISTRATIF

Emmanuelle-Hélène MONTET

Responsable administratif

Stéphane HABERT

Directeur financier et contrôle des DSP

Ludovic GOMBERT

Responsable communication

Christiane RENAULT

Responsable marchés publics

Corinne MARGERIE

Comptable

Florence LESOURD

Assistante de direction

Isabelle BUJON

Assistante administrative

DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES

Laurence BRÉUS

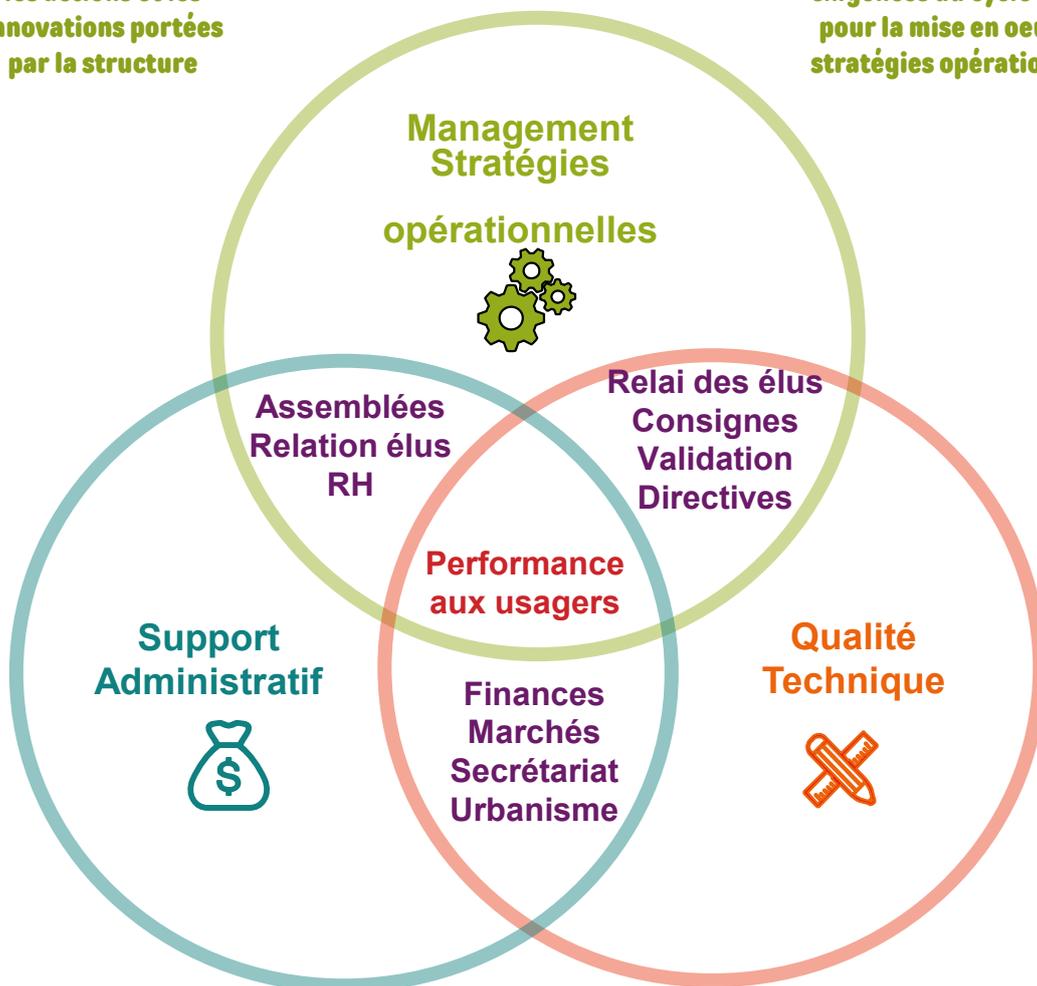


DIAGRAMME DES INTERACTIONS

Assurer un service performant dans l'eau, l'assainissement et les milieux aquatiques

**Faire rayonner
les actions et les
innovations portées
par la structure**

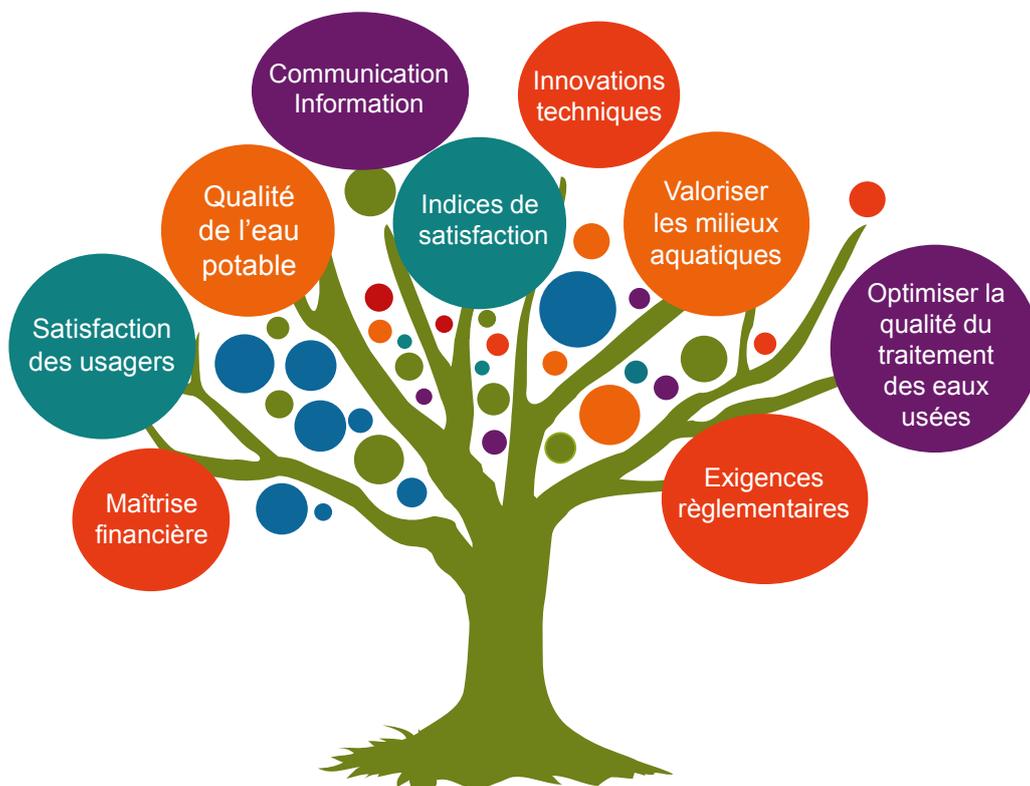
**Répondre aux diverses
exigences du cycle de l'eau
pour la mise en oeuvre de
stratégies opérationnelles**



**Renvoyer une image
professionnelle aux
différents publics**

**Garantir la performance
technique des installations
d'eau potable et
d'assainissement tout
en valorisant les milieux
aquatiques**

SCHÉMA ORGANISATIONNEL ET MANAGÉRIAL



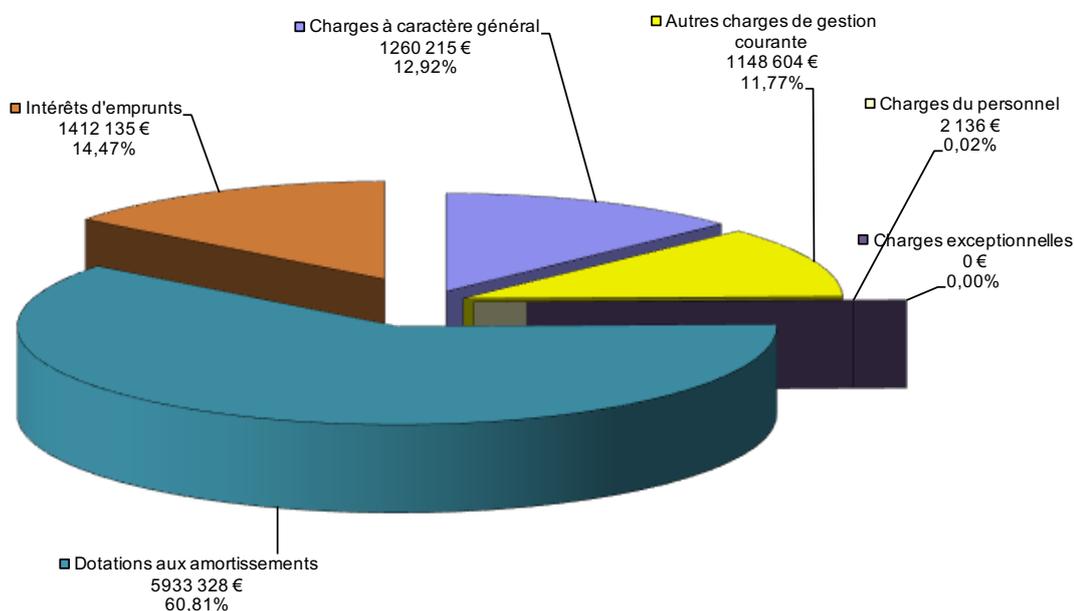
LES MOYENS FINANCIERS

HYDREAULYS ASSAINISSEMENT

La balance générale du compte de résultat 2021 fait ressortir un excédent d'exploitation de **36 452 747,19 €** et un déficit d'investissement de **4 844 046,73 €** (dont 1 831 803,30 € de restes à réaliser) d'où un excédent global de **31 608 700,46 €**.

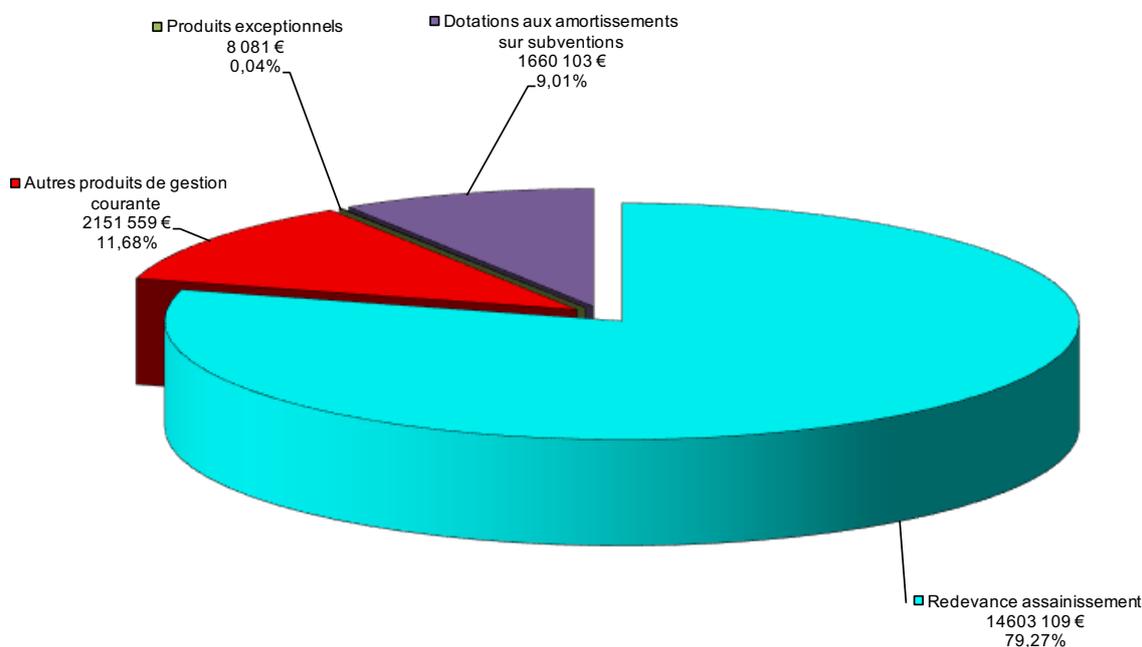
Compte Administratif HYDREAULYS 2021 Dépenses d'exploitation

Dépenses
9 497 306 €



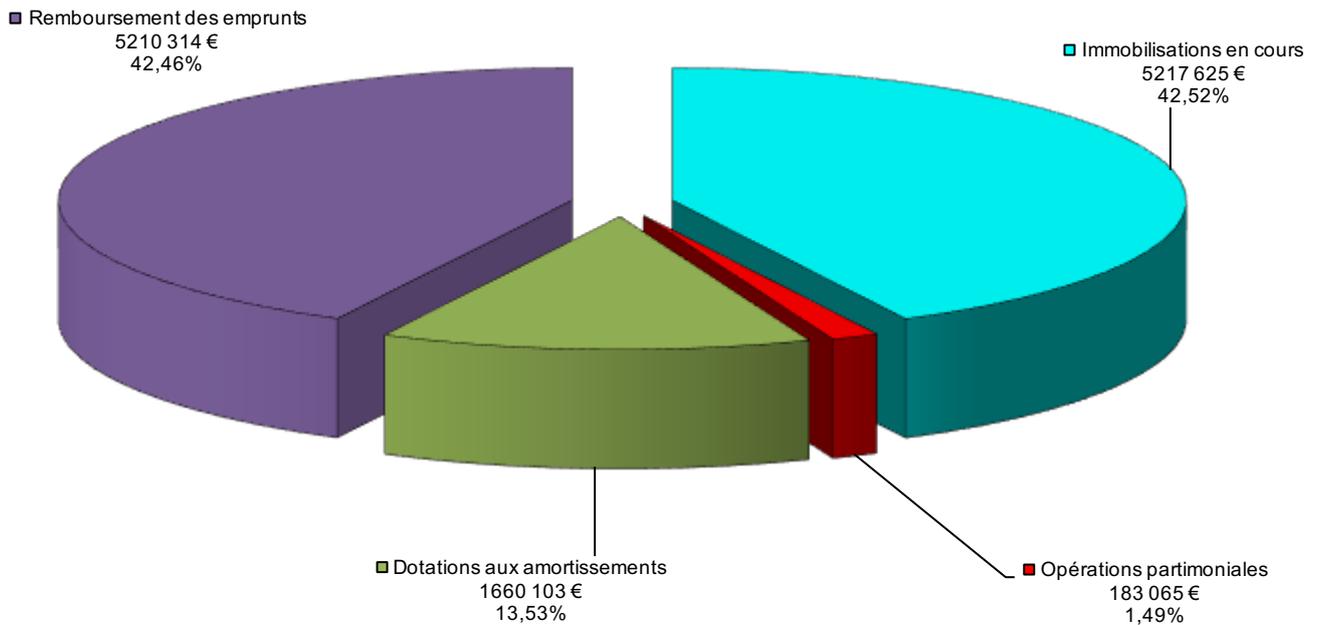
Compte Administratif HYDREAULYS 2021 Recettes d'exploitation

Recettes
16 208 702 €



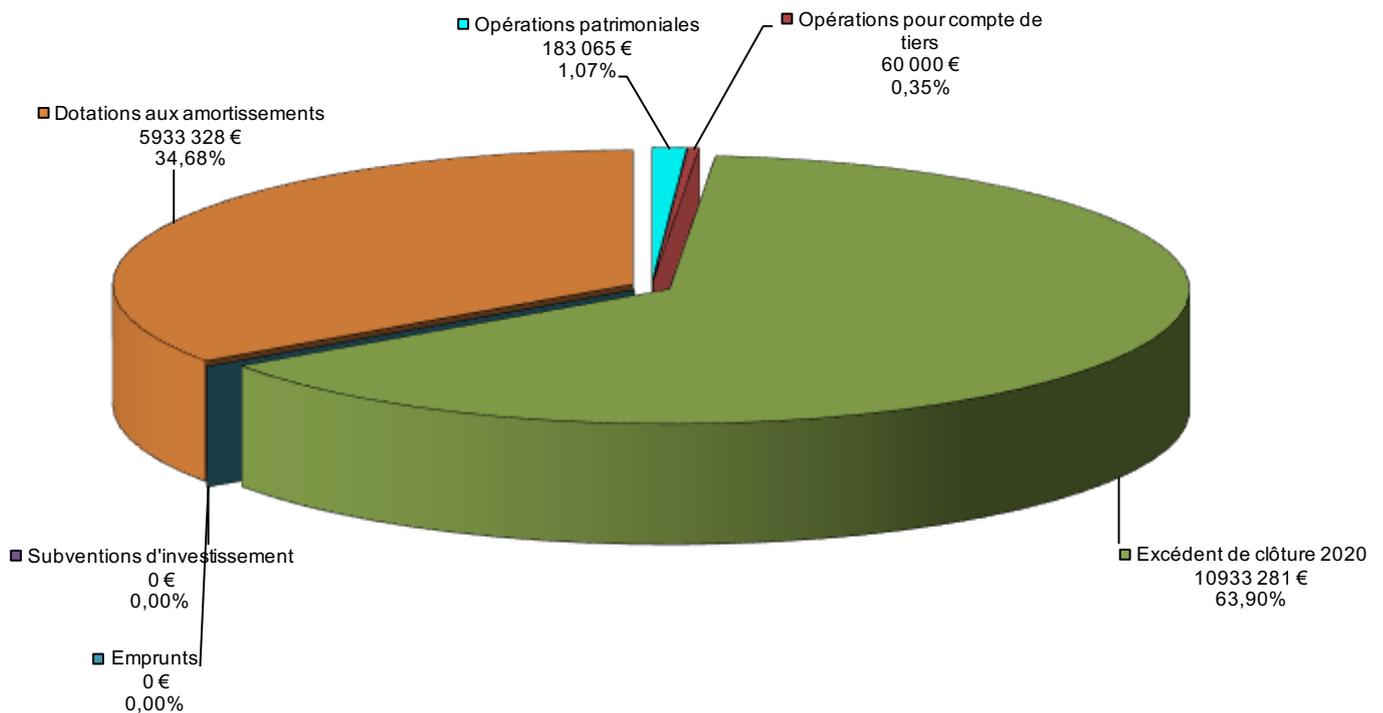
Compte Administratif HYDREAULYS 2021 Dépenses d'investissement

Dépenses
16 215 853 €



Compte Administratif HYDREAULYS 2021 Recettes d'investissement

Recettes
11 460 224 €



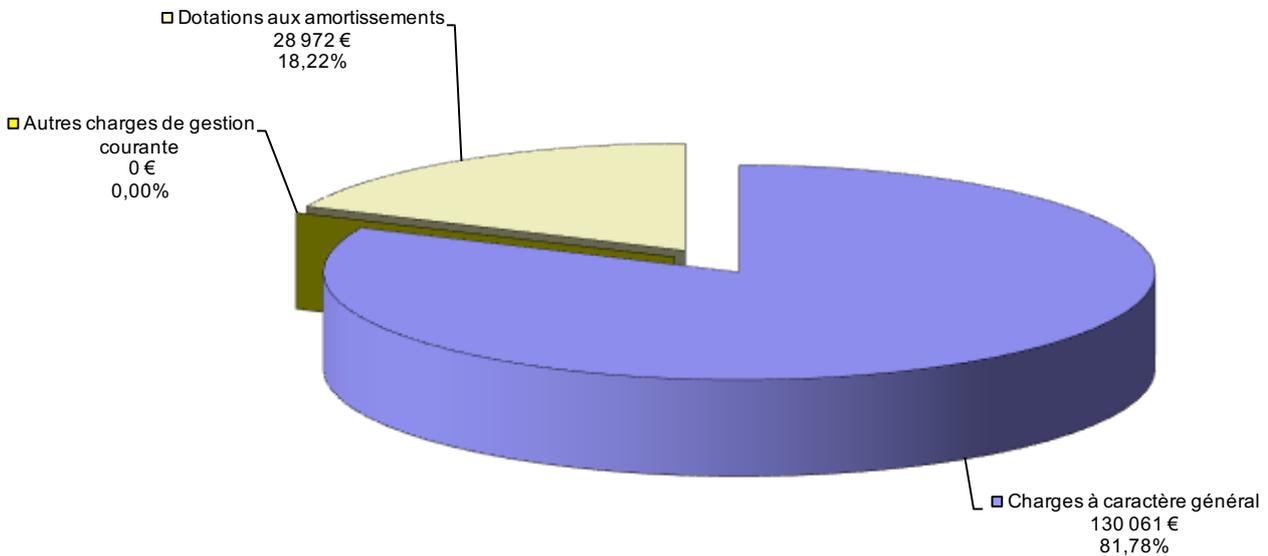
LES MOYENS FINANCIERS

HYDREAULYS GEMAPI

La balance générale du compte de résultat 2021 d'Hydreaulys GEMAPI fait ressortir un excédent d'exploitation de **810 487,85 €** et un excédent d'investissement de **130 821,94 €**.

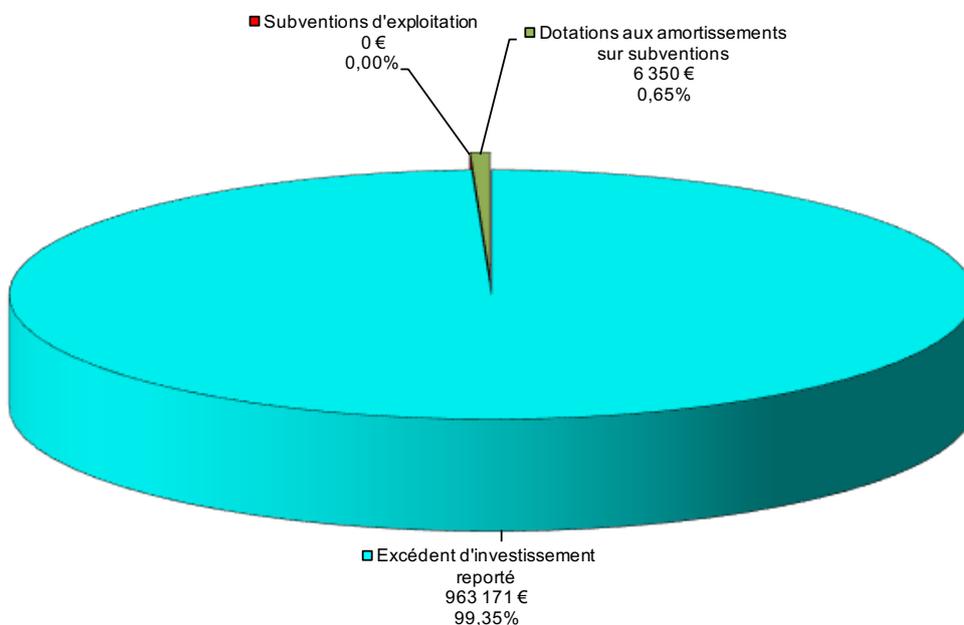
Compte Administratif HYDREAULYS GEMAPI 2021 Dépenses d'exploitation

Dépenses
178 993 €



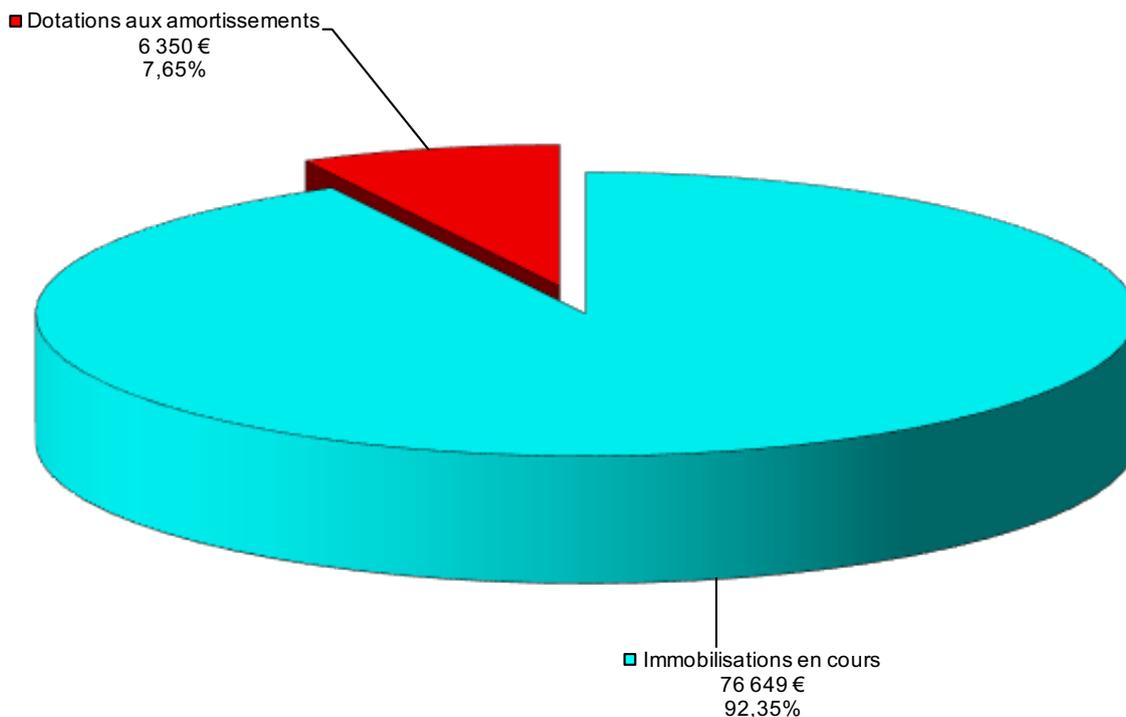
Compte Administratif HYDREAULYS GEMAPI 2021 Recettes d'exploitation

Recettes
1 142 164 €



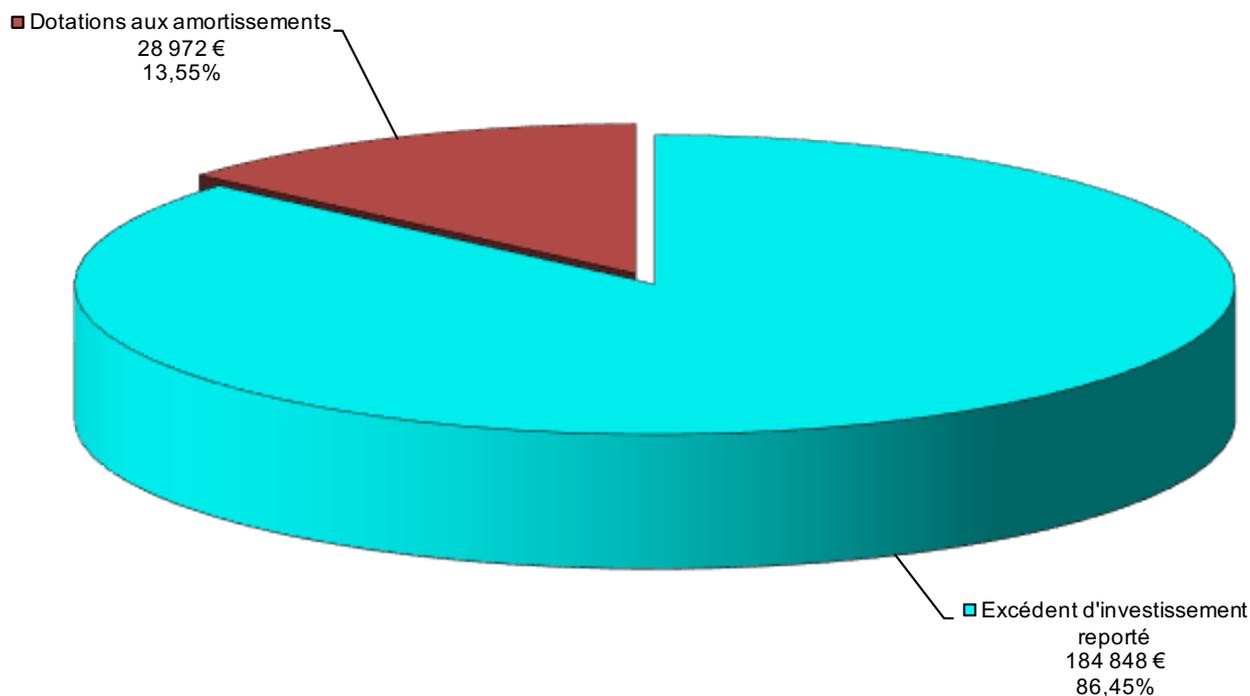
Compte Administratif HYDREAULYS GEMAPI 2021
Dépenses d'investissement

Dépenses
81 920 €



Compte Administratif HYDREAULYS GEMAPI 2021
Recettes d'investissement

Recettes
266 769 €



LA GOUVERNANCE au 31 décembre 2021



MEMBRES DU COMITÉ

CA VGP	ALEXIS Jacques VERSPIEREN Éric LUCE Jean-Philippe DEMASSIET Jérémey RIVAUD Richard SANSON Alain BRAU Sonia DANTAS Isidro RIBERT Benoît CHARPENTIER Violaine JORIO Claude SOLEILLE Louis-Marie TOURELLE Marc MOLINSKI Christophe LEJEUNE Richard BAYLE Bruno-Olivier THEVENOT Pascal HUCHELOUP Frédéric CHATELUS François-Gilles LION Emmanuel POULLENNEC Gwilherm SCHMIT Martine DARCHIS François DUPAU Éric GUITTON Xavier NOURRY Wenceslas OLIER Jean-Philippe SCHNEIDER Bertrand HOURDIN Arnaud DEVELAY Benjamin	EPT GPSO	BISSON Jacques DORISON Isabelle DE LA RONCIERE Grégoire FLAMANT Pascale CHEVALIER Pierre MENET Francis RE Annie LIEVRE Hervé VAN WENT Martine FORTIN Jean-Pierre BOULANGER Julien BREUX Françoise	CA SQY	ADELAIDE Roger BASTONI Catherine BEAULIEU Françoise LERSTEAU Henri-Pierre ROUSSEL Eva PELEGRIN Frédéric AFONSO Olivier PELOSSE Alain SATRE Isabelle HAMONIC Jean-Baptiste BOUCHET Brigitte PERRROT Aurélien BEAUGENDRE Anne-Andrée DHAOUADI Housseem GRANDE Christian BOUSSARD Bruno MOIGNO Philippe STUCKI Sophie BLANQUART Laurent GENOU Patrick PERON Claudine CHATAGNIER Bertrand NICOL Christian GAZEYEFF Igor MEY Darivath MONTARDIER Marc RAMAGE Sébastien DALI OUHARZOUNE Noura REBOUL Frédéric VERGNIAULT Denis
		CA SBGS	MESPELAERE Isabelle HERVIER Pascal		
				Saint-Nom- la-Bretèche	PARFAIT Gérard LESAGE-GIACOMINI Romain
				CC Gally Mauldre	RICHARD Laurent COTIGNY Jérôme BEZARD Christian MARTIN Éric MUSILLAMI Frédéric GOMPERTZ Stéphane DEKEYREL Yves STUDNIA Gilles
				CC Cœur d'Yvelines	LANEN Catherine CHARTON Patricia

En gras : titulaires



MEMBRES DU BUREAU

Président

1^{er} Vice-Président2^e Vice-Président3^e Vice-Président4^e Vice-Président5^e Vice-Président6^e Vice-Président7^e Vice-Président8^e Vice-Président9^e Vice-Président

Autre membre du bureau

Autre membre du bureau

Marc TOURELLE**Eva ROUSSEL****Grégoire de la RONCIÈRE****Sonia BRAU****Henri-Pierre LERSTEAU****Jacques BISSON****Richard RIVAUD****Françoise BEAULIEU****François DARCHIS****Laurent RICHARD****Gérard PARFAIT****Benoît RIBERT***Transport**Finances**Communication**Marchés publics**Urbanisme et patrimoine foncier**Collecte**Traitement et transport – STEP Val de Gally**Traitement – STEP Carré de Réunion**Bassin versant du ru de Gally*


COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX (CCSPL)

Marc TOURELLE*Président***Eva ROUSSEL****Benoît RIBERT****Catherine BASTONI****Francis MENET****Xavier GUITTON****Richard RIVAUD****Jacques BISSON****Associations**

Versailles Environnement et initiative

Yvelines Environnement

Versailles Graine Active

Sauvegarde Animation de Versailles et Environs



COMMISSION APPEL D'OFFRES (CAO) ET DSP (CDSP) ASSAINISSEMENT ET GEMAPI

Marc TOURELLE*Président***Henri-Pierre LERSTEAU***Président délégué***Titulaires :****Xavier GUITTON****Pierre CHEVALIER****Eva ROUSSEL****Sonia BRAU****Françoise BEAULIEU****Suppléants :**

François DARCHIS

Isabelle DORISON

Catherine BASTONI

Jérôme COTIGNY

Benoît RIBERT

Comptable Public

Représentant du ministère de la concurrence



COMMISSION DE GOUVERNANCE ET CONTRÔLE DES DSP

Marc TOURELLE, Eva ROUSSEL, Sonia BRAU, Xavier GUITTON, Françoise BEAULIEU, Grégoire de la RONCIÈRE


COMMISSION TRAVAUX ET FINANCES ASSAINISSEMENT

Marc TOURELLE, Eva ROUSSEL, François DARCHIS, Grégoire de la RONCIÈRE


COMMISSION TRAVAUX ET FINANCES GEMAPI

Marc TOURELLE, Laurent RICHARD, Françoise BEAULIEU, François-Gilles CHATELUS

LES ÉTUDES ET TRAVAUX RÉALISÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2021

Les travaux d'investissements et le suivi des études sont réalisés sous maîtrise d'ouvrage d'HYDREAULYS. Le contrôle des contrats de Délégation de Service Public (DSP) est assuré par les services techniques, administratifs et financiers d'HYDREAULYS.

L'exploitation de l'usine d'épuration Carré de Réunion, des réseaux de transport des bassins versants Ouest et Est, des bassins de rétention et de l'entretien de la rivière jusqu'à l'ouvrage de Rennemoulin et de l'assainissement communal des communes de Bailly, Le Chesnay-Rocquencourt, Fontenay-le-Fleury et Saint-Cyr-l'École est assurée par la Société des Eaux de Versailles et de Saint-Cloud (SEVESC) dans le cadre de contrats de Délégation de Service Public (DSP) :

- **Bassin versant Ouest (BVO)** jusqu'au 31/12/2025,
- **Bassin versant Est (BVE)** jusqu'au 31/12/2022,
- **Assainissement communal** jusqu'au 31/12/2022.

L'exploitation de la station d'épuration Val de Gally (VDG) et des réseaux de transport des eaux usées

et unitaires provenant de Saint-Nom-la-Bretèche, Noisy-le-Roi, Villepreux et Les Clayes-sous-Bois est assurée par la société VEOLIA dans le cadre d'un contrat de DSP jusqu'au 23 janvier 2025.

La société VEOLIA a souhaité mettre fin à son contrat DSP en raison d'un déficit très important ne leur permettant plus de garantir le bon fonctionnement de la STEP et la pérennité des installations. Un protocole d'accord transactionnel a donc été mis en place et délibéré fin 2021 pour une fin de contrat au 30 juin 2022.

Les Bureaux d'Etudes IRH et Collectivités conseils ont été retenus pour assister HYDREAULYS dans le renouvellement des DSP assainissement communal, BVE ainsi que transport et traitement VDG. Les membres de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) ainsi que les élus du Comité ont décidé du renouvellement de ces DSP à compter du 1^{er} juillet 2022. La consultation et le choix du délégataire seront opérés au 1^{er} semestre 2022.

Crise sanitaire

Dans la poursuite des efforts consentis en 2020, le personnel et les élus du syndicat appuyés par les délégataires se sont mobilisés pour maintenir une prestation de qualité.

Deux programmes de suivi des marqueurs viraux de SARS-CoV-2 sur les eaux usées brutes de l'usine Carré de Réunion ont été initiés en 2020 et poursuivis en 2021 :

- **Le programme Covid-19 City Watch** développé par SUEZ. Son objectif est de surveiller les marqueurs viraux de SARS-CoV-2 dans les eaux usées au niveau de 5 points d'échantillonnage sur le réseau d'assainissement. Le programme a débuté en décembre 2020 pour une durée de 6 mois.
- **L'observatoire OBEPINE** financé par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Les prélèvements d'eaux usées brutes ont débuté en mars 2021. Les résultats sont transmis chaque semaine et permettent de suivre l'évolution de la pandémie, avec une avance d'environ une semaine sur les constats faits sur les contaminations. Le programme se poursuit en 2022.

Les entreprises de travaux se sont adaptées aux nouvelles conditions (adaptation des bases vie, gestes barrières...). Des négociations ont été menées avec les entreprises travaux présentes en collecte et sur le programme de réhabilitation des collecteurs B et D. Les surcoûts imposés par l'entreprise de travaux « collecte » a amené le syndicat à ne pas renouveler le marché public de travaux pour sa 4^e et dernière année et à relancer un nouveau marché public à compter de 2022.

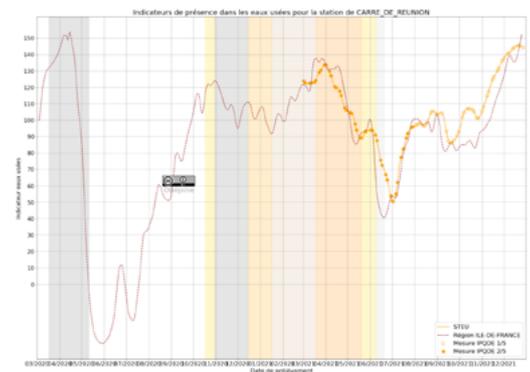


SCHÉMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT BASSIN VERSANT OUEST



La réalisation du Schéma Directeur d'Assainissement (SDA) du Bassin Versant Ouest d'HYDREAULYS (dont les eaux usées sont raccordées à l'usine d'épuration Carré de Réunion) a débuté en juin 2019. La commune de Bois d'Arcy (gérée par Versailles Grand Parc) et la copropriété Parly 2 ont adhéré à la démarche.

Une subvention de 80 % a été accordée par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (AESN).

Le SDA est décomposé en 5 phases :

- Recueil et analyse des données existantes sur le territoire ;
- Quantification des charges hydrauliques et polluantes ;

- Investigations complémentaires (test à la fumée, contrôle de conformité de branchement, ITV...) et modélisation ;
- Étude des scénarii et élaboration du schéma directeur ;
- Dossier d'enquête publique.

Les visites nocturnes de la phase 2 et la majeure partie (21 sur 26 km prévus au marché public) des ITV programmées en phase 3 ont été menées sur l'année 2021. La phase 3 a été présentée en comité de pilotage en novembre 2021.

L'étude va se poursuivre en 2022 (fin de phase 3 (complément ITV), phase 4 et début de la phase 5).

COMPÉTENCE TRAITEMENT USINE D'ÉPURATION CARRÉ DE RÉUNION

14 514 220 m³ d'eau traitée en 2021

L'usine d'épuration Carré de Réunion jugée conforme par la Police de l'eau

Comme chaque année, la Direction Départementale des Territoires (DDT), responsable de la Police de l'eau évalue la conformité du système d'assainissement Carré de Réunion (traitement et collecte). Pour l'année 2021, ce système est conforme aux exigences imposées par les réglementations nationale et locale.



Production et récupération d'énergie

L'usine d'épuration Carré de Réunion, à la pointe sur le traitement des effluents, s'oriente depuis plusieurs années vers les techniques d'économie et de récupération de l'énergie. Ainsi, le matériel (pompes, turbocompresseurs...) est renouvelé en se préoccupant des consommations électriques. Des techniques variées de récupération de l'énergie sont mises en place petit à petit.

Biométhane

L'unité d'injection du biométhane a été mise en service en décembre 2019.

Le débit contractuel d'injection au réseau a été revu par 2 fois en passant de 67 Nm³/h à 80 Nm³/h puis 100 Nm³/h ; l'installation permettant de produire davantage que ce qui était attendue.



Pompe à chaleur (haute température : 10°C → 80°C)

Les pompes à chaleur ont été mises en service en même temps que l'unité de biométhane pour chauffer les digesteurs. La récupération des calories se fait sur l'eau traitée rejetée au milieu naturel.

Puissance frigorifique : 2 x 269 kW – Puissance électrique : 2 x 146 kWc



Turbine hydroélectrique

La turbine hydroélectrique a été mise en service en octobre 2020 sur le rejet de l'usine et permet d'alimenter les bornes de recharge des voitures électriques du site.

Puissance électrique maximale : 5,5 kWc



Panneaux photovoltaïques

C'est la nouveauté de cette année 2021. 396 panneaux photovoltaïques ont été installés sur le toit du bâtiment 6 et mis en service en décembre. L'intégration paysagère a été particulièrement soignée (panneaux noirs de faible hauteur) et ce dispositif a été validé par les Architectes des Bâtiments de France. La production, d'une puissance crête de 128,7 kWc est utilisée en autoconsommation sur le site pour couvrir les besoins tertiaires.

De nouveaux projets de développement du photovoltaïque sur l'usine sont à l'étude.



Des opérations d'exploitation d'ampleur

Deux opérations réalisées par le délégataire en 2021 sont particulièrement importantes :

- Réparation d'une fuite sur le réseau biogaz



- Renouvellement de la torchère de sécurité



COMPÉTENCE TRAITEMENT STATION D'ÉPURATION VAL DE GALLY

2 465 151 m³ d'eau traitée en 2021

La station d'épuration Val de Gally jugée conforme par la Police de l'eau

Depuis 2019, le **système d'assainissement Val de Gally est conforme** aux exigences imposées par les réglementations nationale et locale.

La mise en demeure émise par la DDT en 2018 a été levée en juillet 2021 à la suite de la transmission d'un rapport montrant les différentes actions menées à leur terme pour améliorer la situation.



Une STEP sujette aux inondations

De mai à juillet, la STEP Val de Gally a souffert d'inondations spectaculaires dues à des pluies intenses.



Des pannes importantes

En 2021, on note 2 pannes importantes :

- Trou dans la cloche d'aspiration du clarificateur

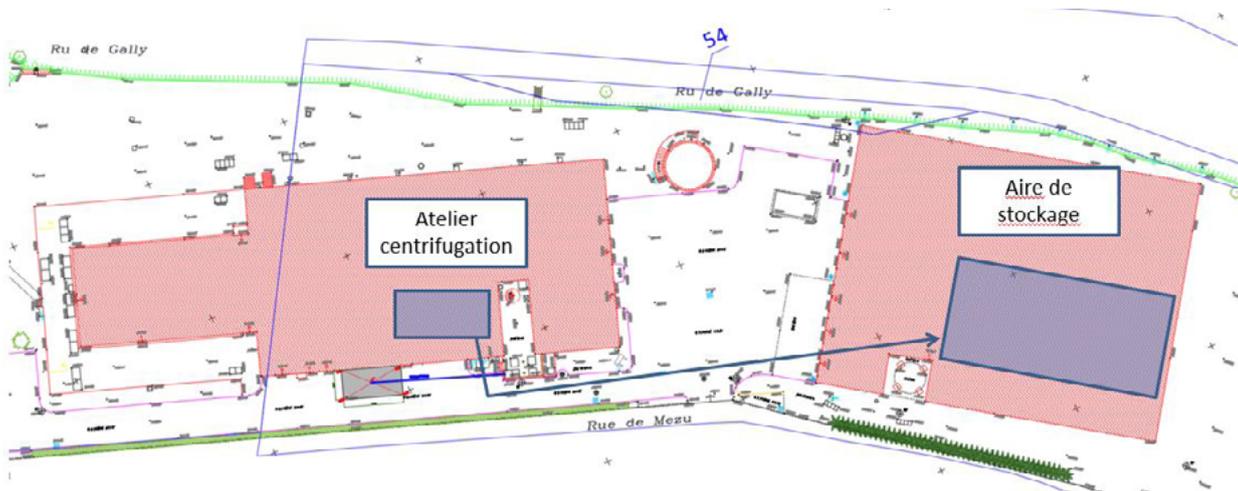
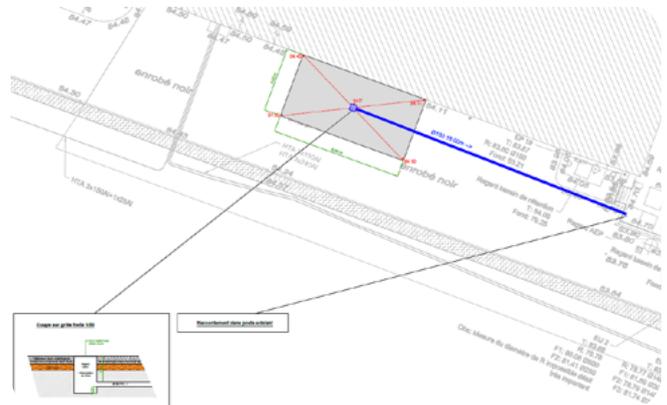


- Fuite de la canalisation d'alimentation en air des 2 bassins d'aération



Des travaux de réhabilitation à venir

L'étude « PRO » pour les travaux de réhabilitation de la STEP (notamment modification de l'atelier boue et du poste Chlorure ferrique) a été validée fin 2021. Les travaux se dérouleront à partir d'octobre 2022.



COMPÉTENCE TRANSPORT

Réseaux EU-UN : 93 km

Réseaux EP : 8 km

Postes de Relèvement : 7

Bassins de stockage : 4

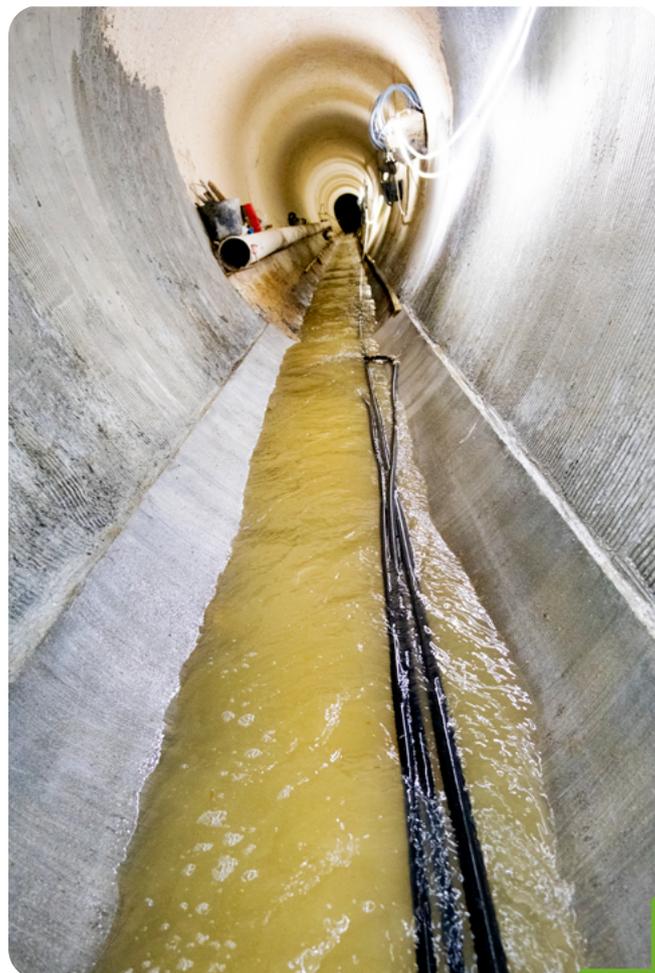
Chambres à Sable : 3

Réhabilitation des collecteurs B et D à Viroflay, Chaville et Sèvres

Les travaux de la 3^e année du programme se sont achevés comme prévu à l'été 2021. Ils auront permis de réhabiliter 1 728 mètres de collecteurs.

L'opération, d'un montant de 4,4 M€, a reçu une subvention de 1,8 M€ et une avance de 880 k€ par l'AESN.

Les travaux pour la 4^e et dernière année de programme, d'un montant prévisionnel de 2,6 M€ ont débuté dès septembre 2021. L'AESN a accordé une subvention de 1 M€ et une avance de 520 k€ pour ce programme. Ces travaux s'achèveront à l'été 2022.



Traitement des odeurs Bassin Versant Est

Dans le cadre de l'avenant n°6, un fonds de lutte contre les nuisances olfactives a été créé. De nombreux avaloirs ont été équipés en système anti-odeur principalement sur Sèvres et Chaville.

Le Puits Technique n°5 (PT5) présent près de l'Atrium de Chaville et objet de plusieurs plaintes de riverains a été équipé, fin juin 2021, d'un traitement de l'air par charbon actif. Le dispositif a fait l'objet d'un suivi des performances en juillet, août et septembre 2021. L'abattement sur les composés soufrés (H_2S) est de plus de 97 %. Ce système sera suivi en 2022 par :

- La mise en place de capteurs H_2S le long de la Route Départementale 910,
- La surveillance de l'efficacité et de la durée de vie du Charbon Actif (fréquence de remplacement à déterminer),
- L'installation d'une bâche pour isoler les trappes d'accès au PT5.



Connexion des effluents de Saint-Quentin-en-Yvelines et du quartier Satory Ouest à Versailles à l'usine d'épuration Carré de Réunion

Les études topographiques et de sols se sont achevées en 2021.

L'étude « AVP » a été présentée courant septembre 2021. Trois solutions ont été étudiées :

- Une passant par la RD10 (entre Versailles et Saint-Cyr-l'École) avec poste de relèvement,
- Deux passant par l'allée des Mortemets (terrain militaire) avec et sans poste de relèvement.

Le premier scénario a été retenu pour son tarif le moins élevé et son implantation.

Des compléments sur les impacts qualitatif et quantitatif sur le ru de Gally et de nouvelles études financières seront réalisés en 2022. Ils permettront de poursuivre ou non le projet.



Réhabilitation du collecteur Versailles Sud

En mars 2021, le maître d'œuvre (MOE) EGIS a remis son rapport « AVP » réalisé sur la base des méthodes usuelles d'assainissement. L'étude conclut à la nécessité de reconstruire le collecteur sur environ 1 000 mètres et de le chemiser/renforcer sur le reste de son linéaire (environ 2 800 m) pour un budget d'environ 19 M€.

En mars également, pour faire suite au signalement du domaine du Château de Versailles, le Secrétaire général de la Préfecture des Yvelines a clarifié les points suivants :

- Le collecteur Versailles Sud est classé Monument Historique,
- HYDREAULYS est propriétaire de l'ouvrage,
- HYDREAULYS est soumis aux règles de la commande publique et doit mettre en œuvre une procédure de mise en concurrence afin de choisir sa maîtrise d'œuvre (architecte en chef des monuments historiques ou architecte de

compétence équivalente selon les dispositions de l'article R.621-28 du Code du Patrimoine).

Cette prise de décision a contraint HYDREAULYS à conclure un avenant au marché de MOE commun « liaison SQY – Versailles Sud » pour le focaliser sur la mission « liaison SQY » et à réaliser un nouvel appel d'offres pour le collecteur « Versailles Sud », remporté par le groupement EGIS/Agence BORTOLUSSI.

Les maîtres d'œuvres ont réalisé la visite détaillée du collecteur et mis en évidence qu'une partie du collecteur est en cours d'effondrement. Les études diagnostiques (étude de sol, sondages destructifs...) doivent se poursuivre en 2022.

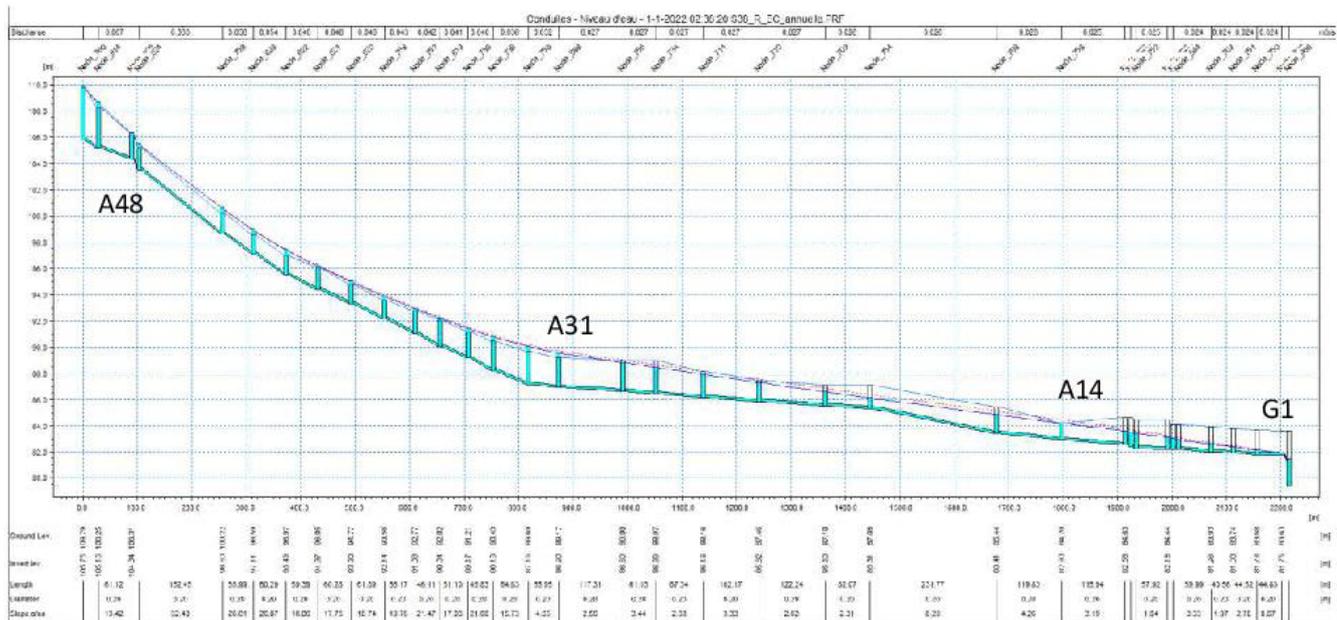
Une interface avec les Jeux Olympiques 2024 qui se dérouleront au droit du collecteur, au bout du Grand Canal est prise en considération.



Réhabilitation du collecteur Fond de Berthe sur les communes de Saint-Nom-la-Bretèche et Chavenay

Le Bureau d'Etudes IRH a été choisi pour accompagner HYDREAULYS dans ce dossier complexe. En effet, ce collecteur transporte les eaux usées de la partie Ouest de Saint-Nom-la-Bretèche. Bien que considéré comme séparatif, ce réseau déborde lors d'épisodes de pluie fréquente. Plusieurs campagnes de mesure ont été menées ces dernières années par le délégataire et complétées en 2021 par IRH.

Plusieurs solutions ont été présentées en étude de faisabilité. La solution retenue est de chemiser le collecteur sur toute sa longueur, de réhabiliter les regards dégradés et de construire un bassin de stockage de 500 m³ avec une régulation. Les travaux dont le planning est pour le moment peu précis compte tenu des contraintes foncières sont estimés, à ce stade, à environ 3,4 M€.



COMPÉTENCE ASSAINISSEMENT COMMUNAL

Réseaux EU-UN : 88 km

Réseaux EP : 63 km

Postes de Relèvement : 10

Bassins de stockage : 10

Chambres à Sable : 4

Les communes de Bailly, Fontenay-le-Fleury, Le Chesnay-Rocquencourt et Saint-Cyr-l'École ont confié la compétence assainissement communal – collecte des eaux usées et des eaux pluviales et assainissement non collectif – à HYDREAULYS qui assure, avec l'aide de la société SEVESC, l'exploitation des réseaux depuis le 1^{er} janvier 2018.

Des réunions trimestrielles sont organisées avec chaque commune pour faire le point sur l'assainissement communal. Elles permettent notamment de détailler les prévisions de travaux voirie et les programmes d'urbanisme projetés sur les communes.

Nous avons notamment dû suivre très attentivement le chantier du LIDL à Saint-Cyr-l'École qui a eu un impact important sur le poste de relèvement de Saint-Cyr (coupure d'eau potable, cales de soutènement du mur du LIDL incrustées dans le poste, véhicules garés devant le portail empêchant l'accès, raccordement de la base vie au niveau d'un regard équipé d'un point de mesure le rendant inopérant...).

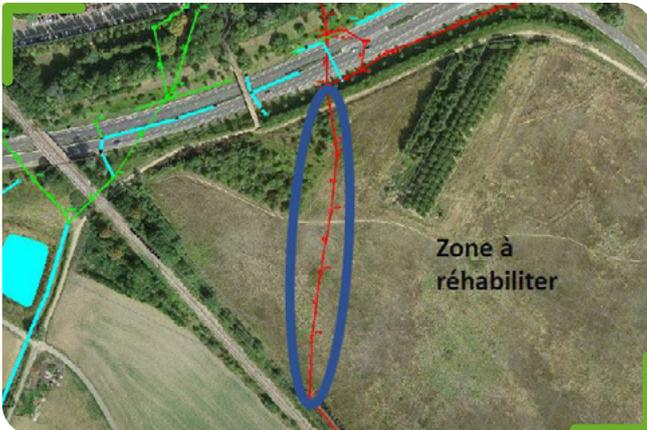


Ont été effectués en 2021 :

- Les travaux d'assainissement (collecteur et branchements) du réseau unitaire (436 mètres) de l'avenue Debasseux au Chesnay-Rocquencourt : tranchée ouverte avec augmentation de la section aval du collecteur et chemisage – opération d'un montant d'1,2 M€ subventionnée par l'AESN ;



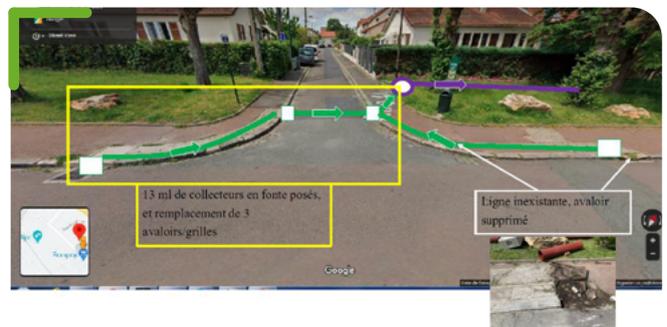
- Le chemisage de la canalisation d'eaux usées (214 mètres) entre la RD307 et le chemin de Maltoute à Bailly dans la continuité du remplacement du collecteur sous la RD307 réalisé en 2020 ;



- Le chemisage du réseau unitaire (350 mètres) de la rue du Docteur Vaillant à Saint-Cyr-l'École. Ces travaux, non prévus initialement, ont été rendus indispensables car des eaux usées remplissaient systématiquement les fouilles réalisées dans le cadre des travaux de renouvellement des canalisations d'eau potable de la rue ;



- La création de 13 mètres de collecteur Eaux Pluviales de la rue Molière à Saint-Cyr-l'École ;



- Le comblement et la reprise d'une partie du réseau de la ruelle du Tir au Chesnay-Rocquencourt.



- La reconstruction de 30 mètres de collecteur Eaux Pluviales de la rue Gay Lussac à Saint-Cyr-l'École. En effet, la réduction du diamètre de la canalisation Eaux Pluviales conjuguée à son mauvais état provoquait une montée en charge du collecteur et des débordements sur trottoir ;

COMPÉTENCE GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations)

Le ru de Gally, affluent de la Mauldre et sous-affluent de la Seine, prend sa source à la surverse du Grand Canal dans le parc du château de Versailles. Il s'écoule dans la vallée de Gally sur une longueur de 22 km avant de se jeter dans la Mauldre à la Maladrerie de Beynes.

À la source du ru de Gally, le débit par temps sec est faible (environ $0,01 \text{ m}^3/\text{s}$), mais quelques centaines de mètres plus en aval, il reçoit les eaux résiduaires urbaines épurées par l'usine de dépollution Carré de Réunion.



Restauration du ru de Gally et de ses affluents

HYDREAULYS a étudié la possibilité de remplacer les projets de création de bassins par un projet de renaturation et de création de zones d'expansion de crue.

Ce projet s'intègre dans les politiques européennes et nationales en vigueur sur l'eau qui visent la reconquête des milieux aquatiques et l'atteinte du bon état écologique des masses d'eau.

La renaturation du ru de Gally permet d'améliorer les fonctionnalités du lit majeur du ru pour le stockage et l'atténuation des crues. Cette solution d'aménagement a fait l'objet d'une simulation hydraulique pour quantifier ses effets sur les conditions d'écoulement du ru de Gally en crue. Les projets sont réalisés en concertation avec les agriculteurs, les propriétaires riverains et les acteurs locaux.

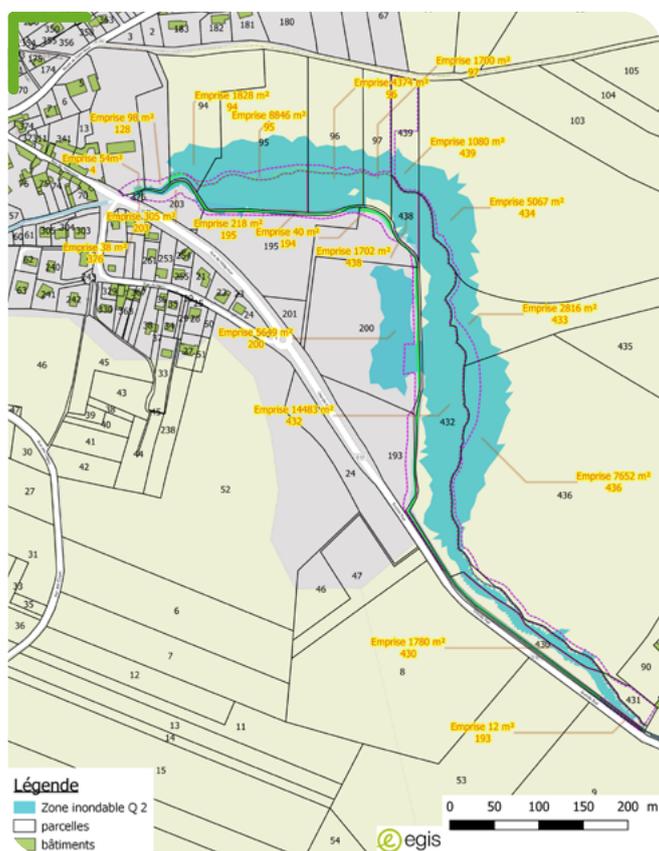
Leurs objectifs sont de :

- Retrouver une morphologie « naturelle », adaptée aux débits (géomorphologie) ;
- Recréer des formations végétales diversifiées (écologie) ;
- Rétablir la fonction auto-épuratrice du cours d'eau (qualité de l'eau) ;
- Stabiliser les berges et recréer un substrat alluvial nécessaire à la vie piscicole (géomorphologie) ;
- Protéger les biens et les personnes des inondations ;
- Préserver et améliorer le paysage de la « Plaine de Versailles ».

Renaturation du ru de Gally à Chavenay

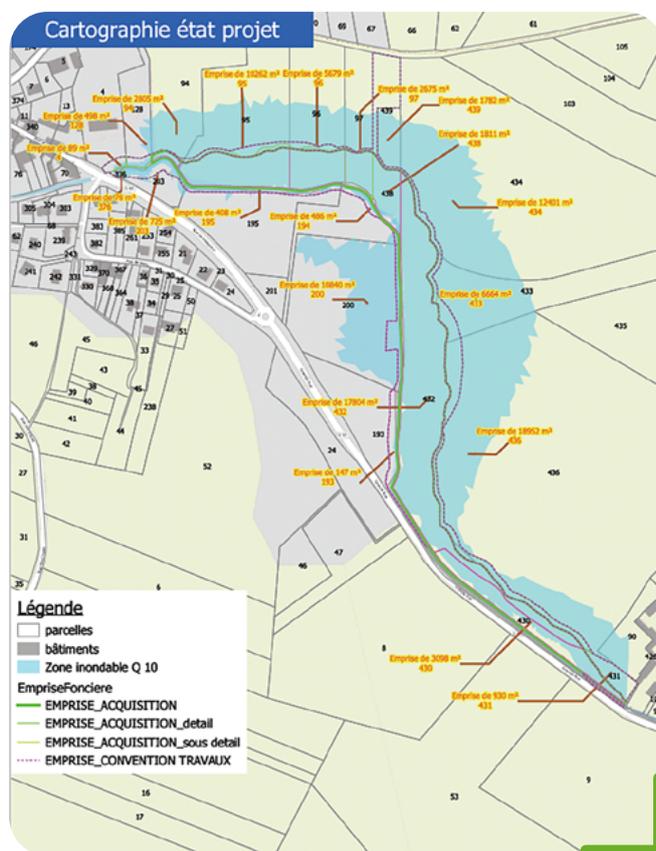
Le modèle hydraulique pour le projet de renaturation du ru de Gally à Chavenay a été revu. Il a permis de calculer les emprises foncières impactées par le projet.

Ces nouvelles emprises de rachat souhaitées par le syndicat et permettant de se substituer aux difficultés de mise en place d'indemnité d'éviction ont été présentées aux représentants de la Plaine de Versailles, d'agriculteurs et de la Chambre d'Agriculture.



De nombreux échanges ont eu lieu avec l'AESN pour mettre en place une stratégie foncière permettant au syndicat de bénéficier d'une aide pour l'acquisition et de rendre aux agriculteurs, sous conditions, certaines portions de parcelles. Cette stratégie sera votée en 2022.

En parallèle, le syndicat a rencontré les services de la Préfecture des Yvelines pour déterminer les démarches nécessaires à la modification de la DUP de 2016 dans l'hypothèse où certaines parcelles ne pourraient être acquises à l'amiable.



Renaturation du ru de Gally à Rennemoulin-Villepreux

Les filets qui avaient été mis en place pour protéger les nouveaux plans installés en 2020 ont été retirés. 2021 est la dernière année de garantie de reprise par TERIDEAL. L'entretien de la zone sera effectué en 2022 par le syndicat via son marché public avec BELBEOC'H en réalisant un fauchage fin août et le remplacement éventuel de sujets morts ou malades.

Le bureau d'études AQUABIO a réalisé le suivi scientifique de l'année N+1 les 29 et 30 juillet 2021. Globalement, la qualité du ru de Gally reste mauvaise. Néanmoins, la comparaison des résultats de 2018 et 2021 montre une légère amélioration de

la qualité physico-chimique de l'eau. En 2021, seule la teneur en nitrites présente une classe de qualité « mauvaise ».

Cette comparaison met également en évidence une forte amélioration de l'hydromorphologie du cours d'eau malgré l'homogénéité du substrat.

Cette évolution du milieu entraîne une forte augmentation du nombre d'espèces de poissons rencontrées ainsi que de leurs effectifs. Il n'est pas constaté d'améliorations sur les indices biologiques diatomée et invertébré.



Renaturation du ru de Gally

Afin de sensibiliser les promeneurs qui longent le site de renaturation du ru de Gally entre Rennemoulin et Villepreux, plusieurs panneaux d'informations complémentaires ont été mis en place sur le parcours :

- 2 panneaux sur les interdictions à respecter (baignade, pêche...);
- 2 panneaux pour sensibiliser sur la faune aviaire;
- 2 panneaux pour sensibiliser sur la faune piscicole.



Mise aux normes du bassin de Rennemoulin

La digue du bassin de rétention des eaux pluviales de Rennemoulin doit être renforcée pour supporter une surverse des eaux en cas d'importants phénomènes pluvieux. La mise en sécurité du barrage tient compte du dimensionnement de l'évacuateur de crue basé sur une crue centennale, sans perte de volume de stockage de la retenue et sans rehaussement de la digue. Le coût de l'opération est estimé à 700 k€ (maîtrise d'œuvre et travaux).

En 2019, HYDREAULYS a mandaté le bureau d'études ARTELIA pour terminer la phase conception. En complément de ces travaux, il est prévu d'automatiser la vanne du bassin pour une régulation à distance.

La réalisation d'une DUP (Déclaration d'Utilité Publique) pour expropriation (suite au refus de 2 propriétaires de vendre une partie de leurs parcelles) et mise en compatibilité des PLU de Fontenay-

le-Fleury et Noisy-le-Roi étant indispensable pour lancer les travaux, le syndicat HYDREAULYS a mandaté le bureau d'étude EGIS pour réaliser cette mission. Un dossier complet a été déposé le 14 septembre 2021.

Le MRAe (Mission Régionale d'Autorité environnementale) a conclu qu'il n'était pas nécessaire de réaliser d'études environnementales sur ce projet. En 2022, les différents services de l'Etat émettront un avis sur ce dossier qui, après mise à jour, sera renvoyé à la Préfecture pour instruction.

En parallèle, le dossier est également passé en CDNPS (Commission Départementale Nature Paysages Sites) pour validation car le site se situe au sein de la Plaine de Versailles. Le syndicat a mandaté un paysagiste pour réaliser des visuels et le projet a été validé en commission suite à la présentation du projet.



Avant



Après

Prévention des inondations : la buse de Rennemoulin

Durant l'année 2021, les équipes du syndicat ont travaillé avec l'aide des bureaux d'études PROPOLIS et SAFEGE à répondre à une première liste de compléments demandés par la DDT.

Ces compléments ont permis d'obtenir de la part de la DRIEAT (Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement, de l'Aménagement et des Transports) une dispense de réalisation d'étude d'impact pour le projet de buse de Rennemoulin ainsi qu'un accusé de réception de complétude du Dossier Loi sur l'Eau (DLE) de la part de la DDT.

L'instruction par les services de la DDT du DLE complet a entraîné l'émission d'une nouvelle liste de demandes de compléments le 29 septembre 2021. Un nouveau dossier remettant ce projet dans

le contexte global des projets sur le ru devra être déposé afin que la DDT puisse statuer.

Il a été convenu d'organiser des réunions régulières avec la DDT sur les projets GEMAPI.



Opérations d'entretien pour le bon écoulement de la rivière

L'entreprise en charge du marché d'entretien de la végétation du ru de Gally a réalisé plusieurs interventions de retrait d'embâcles. Un fauchage a eu lieu sur un secteur de Thiverval-Grignon et les

peupliers du bassin de Maltoute ont été abattus. Ils seront remplacés dans le cadre d'une opération de compensation de la ZAC de Satory.



Le syndicat a déposé auprès des services de la DDT, le 30 septembre 2021, un dossier DIG (Déclaration d'Intérêt Général) portant sur l'aménagement

des berges du ru de Gally sur 5 sites où des zones d'érosions ont été identifiées.

Le curage du ru des Noues a été réalisé début avril 2021.



Les 27 et 28 octobre 2021, des débordements du ru d'Arcy au niveau de la rue Amédée Brocard à Villepreux ont eu lieu. Une intervention en urgence a été déclenchée pour retirer un bouchon végétal qui s'était formé dans le ru canalisé. Une canalisation

inconnue implantée à travers le ru a été mise en évidence et explique cette obstruction. En 2022, une opération permettant de localiser et d'identifier 2 canalisations traversantes et susceptibles de créer de nouvelles obstructions sera organisée.



Des inspections et des échanges ont eu lieu pour trouver l'origine des infiltrations d'eau dans 2 caves

de la rue Amédée Brocard. Ces investigations, non concluantes, se poursuivront en 2022.

Une pollution aux hydrocarbures, liée à une vidange sauvage, s'est produite dans le réseau d'eaux pluviales de Saint-Nom-la-Bretèche fin juillet 2021. L'intervention rapide des pompiers (SDIS 78)

a permis de circonscrire la pollution au bassin de rétention ouest de la commune. Aucune pollution n'a atteint le ru de Gally.



ÉVÈNEMENTS ET RENCONTRES



Présence dans les médias

L'année 2021 fut l'occasion pour le syndicat d'être cité dans différents médias : radio, télévision, Internet et presse écrite, afin de mettre en avant le système développé par SUEZ : **Covid-19 City Watch**, permettant de détecter les marqueurs du virus SARS-COV-2 dans les réseaux d'eaux usées et d'anticiper les mesures sanitaires des collectivités. L'outil a notamment été cité par :

- Le Parisien
- Europe 1 : Le 7-9
- RTL Infos
- Les Echos
- M6 : Le 19-45
- BFMTV...

Un véhicule électrique rejoint la flotte de l'usine Carré de Réunion

La station Carré de Réunion, toujours à la pointe de l'innovation, s'est dotée d'un **véhicule 100 % électrique** : l'AMI Cargo ; une déclinaison par Citroën de sa voiturette électrique AMI où la place passager est convertie en un espace de rangement de 260 litres. La production d'électricité sur site à partir de la valorisation des eaux usées permet d'alimenter la voiture.

Le 5 mai 2021 était ainsi l'occasion de découvrir ce nouveau véhicule lors de son inauguration par PSA au sein même de l'usine et de pouvoir l'essayer lors d'un parcours d'essai réalisé à travers la station.



LES INDICATEURS RÉGLEMENTAIRES

Bassin versant Ouest (Traitement + Transport)

Les indicateurs complémentaires pour les rapports soumis à CCSPL – Décret du 2 mai 2007

Thème	Indicateur	2021	Unité	Degré de fiabilité
Caractéristiques techniques	D201.0 – Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaires ou séparatif	Sans objet (réseau de transport et non de collecte, par conséquent, cet indicateur n'est pas à calculer)		
	Nombre d'abonnements	16 072	Nombre	A
	D202.0 – Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	1	Nombre	A
	Linéaire de réseaux de collecte des eaux usées de type unitaire	14,936	km	A
	Linéaire de réseaux de collecte des eaux usées de type séparatif	21,157	km	A
	Linéaire de réseaux de collecte des eaux pluviales	7,781	km	A
	D203.0 – Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration	2 676	TMS	A
Evaluation du nombre d'habitants desservis par le service public de l'assainissement non collectif	Sans objet			
Tarifification	D204.0 – Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³	Factures 120 m ³	€ TTC/m ³	A
Indicateur de performance	P201.1 – Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	Non concerné	%	–
	P202.2B – Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	120(d)	Valeur de 0 à 120	A
	P203.3 – Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies aux prescriptions nationales issues de la directive ERU	Oui	Oui / Non	A
	P204.3 – Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions nationales issues de la directive ERU	Oui	Oui / Non	A
	P205.3 – Conformité de la performance des ouvrages d'épuration	Oui	Oui / Non	A
	P206.3 – Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	100	%	A
	Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif (note de 0 à 140)	Sans objet		
	Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif	Sans objet		
	P251.1 – Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers	0	Nombre / 1 000 habitants desservis	A
	P252.2 – Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage	0	Nombre / 100 km	A
	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées sur la période 2009–2021	5,89	%	A
	P254.3 – Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau	100	%	A
	P255.3 – Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	120	Valeur de 0 à 120	A
P258.1 – Taux de réclamations	0 ‰	Nombre / 1 000 abonnés	A	

Indicateur de performance	Existence d'un dispositif de mémorisation des réclamations écrites reçues	Oui	Oui / Non	A
	P257.0 – Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	0,49 %	%	A
Actions de solidarité et de coopération	P207.0 – Montant des abandons de créance ou des versements à un fond de solidarité	0	€/m ³	A
	Nombre de demandes d'abandons de créances reçues	0	Nombre	A

Les indicateurs complémentaires proposés par la FP2E

Thème	Indicateur	2021	Unité	Degré de fiabilité
Dépollution	Indice de conformité réglementaire des rejets (arrêté préfectoral)	Oui	Oui / Non	A
Satisfaction des usagers	Existence d'une mesure de satisfaction clientèle	Oui	Oui / Non	A
Accès à l'eau	Existence d'une CCSP	Oui	Oui / Non	A
Indicateur FP2E	Existence d'une commission départementale Solidarité Eau	Oui	Oui / Non	A
Certification	Obtention de la certification ISO 9001 version 2015	Oui	Oui / Non	A
Certification	Obtention de la certification ISO 14001 version 2015	Non	Oui / Non	A
Indicateur FP2E	Liaison du service à un laboratoire accrédité	Oui	Oui / Non	A

Les indicateurs spécifiques du contrat

Indicateurs techniques du réseau l'assainissement eaux usées		Exercice 2021	Objectif 2021	Taux réalisation 2021	Obligation cumulée sur la durée du contrat	Taux réalisation cumulé sur la durée du contrat
Curage préventif	Linéaire de réseau curé (ml)	4 987	10 320	48,42 %	109 338	94 %
Inspections télévisées	Linéaire de réseau inspecté (ml)	4 888	10 211	47,87 %	109 338	98 %
Désobstructions	Nombre de désobstructions de réseau par km	0	–	–	–	–
Interventions	Interventions urgentes	64	–	–	–	–
	Nombre hors délai	0	0	–	–	–
	Interventions non urgentes	229	–	–	–	–

Bassin versant Est (Transport)

Indicateurs du décret du 2 mai 2007					
Thème	Indicateur	2020	2021	Unité	Degré de fiabilité
	Territoire desservi – mode de gestion du service – date d'échéance du contrat de délégation du service	Réseau de transport et à titre dérogatoire de collecte des eaux usées du bassin versant est du Syndicat HYDREAULYS	Réseau de transport et à titre dérogatoire de collecte des eaux usées du bassin versant est du Syndicat HYDREAULYS	–	–
		Contrat de délégation en vigueur depuis le 01/07/08 pour une durée de 12 ans.	Contrat de délégation en vigueur depuis le 01/07/08 pour une durée de 12 ans.		
		Avenant n°6 prolongeant le contrat en vigueur. Date d'échéance le 31/12/2022.	Avenant n°6 prolongeant le contrat en vigueur. Date d'échéance le 31/12/2022.		
	VP.199 – Linéaire de réseaux de collecte des eaux usées de type unitaire	Réseau unitaire : 34 871	Réseau unitaire : 34 871	ml	A
		3 déversoirs d'orage disposés en amont du milieu naturel et en aval de réseaux unitaires.	3 déversoirs d'orage disposés en amont du milieu naturel et en aval de réseaux unitaires.		
	D201.0 – Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaires ou séparatif	Transport : 211 351 dont 79 150 pour la CASQY	Transport : 211 351 dont 79 150 pour la CASQY	Nombre	B
		(population concernée par les activités de collecte des eaux usées : 6 501)	(population concernée par les activités de collecte des eaux usées : 6 501)		
VP.056 – Nombre d'abonnements (Estimé à partir du nombre de branchements eaux usées et unitaires)	937 (chiffre réévalué au fur et à mesure des contrôles de conformité et de la création de branchement)	947 (chiffre réévalué au fur et à mesure des contrôles de conformité et de la création de branchement)	Nombre	A	
D202.0 – Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	108	108	Nombre	A	
Tarification	D204.0 – Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³	Bilan clientèle factures 120 m ³	Différent selon commune	€ TTC/m ³	A
Indicateur de performance	P202.2B – Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	110	115	Valeur de 0 à 120	A
	P255.3 – Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	110	110	Valeur de 0 à 120	A

Indicateur de performance	P251.1 – Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers	0	0,004	Nb/1 000 habitants desservis	A
	P203.3 – Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies aux prescriptions nationales issues de la directive ERU	Oui	Oui	Oui / Non	A
	P252.2 – Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage	0	0,004	Nombre/1 000 km	A
	P258.1 – Taux de réclamations	0	0	Nombre/1 000 abonnés	A
	Existence d'un dispositif de mémorisation des réclamations écrites reçues	Oui	Oui	Oui / Non	A
	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	–	1 240 m depuis 2015	%	A
	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	13 ans et 3 mois	16 ans et 5 mois	Nb années	A
Financement des investissements	Montant financier des travaux de renouvellement des équipements électromécaniques	377 848,79 €	332 622 €	Euros HT	A
Actions de solidarité et de coopération	P207.0 – Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité	0	0	€/m ³	A
	Nombre de demandes d'abandons de créances reçues	0	0	Nombre	A

Assainissement communal

Indicateurs du décret du 2 mai 2007

Thème	Indicateur	2021	Unité	Degré de fiabilité
Caractéristiques techniques	D201.0 – Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaires ou séparatif	64 426	Nombre	B
	VP.056 – Nombre d'abonnements	6 729	Nombre	A
	D202.0 – Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	3	Nombre	A
	D203.0 – Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration	Non concerné	TMS	A
	D301.0 – Evaluation du nombre d'habitants desservis par le service public de l'assainissement non collectif	52	Nombre	B
Tarification	D204.0 – Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³	Différent selon commune	€ TTC/m ³	A
Indicateur de performance	P202.2B – Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	27	Valeur de 0 à 120	A
	P203.3 – Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies aux prescriptions nationales issues de la directive ERU	Oui	Oui / Non	A
	P204.3 – Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions nationales issues de la directive ERU	Non concerné	Oui / Non	A
	P205.3 – Conformité de la performance des ouvrages d'épuration	Non concerné	Oui / Non	A
	P205.3 – Conformité de la performance des ouvrages d'épuration	Non concerné	%	A
	P206.3 – Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	Non concerné	%	A
	P258.1 – Taux de réclamations	0	Nombre/1 000 abonnés	A
	Existence d'un dispositif de mémorisation des réclamations écrites reçues	Oui	Oui / Non	A
Actions de solidarité et de coopération	P207.0 – Montant des abandons de créance ou des versements à un fond de solidarité	0	€/m ³	A
	Nombre de demandes d'abandons de créances reçues	0	Nombre	A

Avancement des obligations contractuelles

Obligation	Obligation à fin 2021	Réalisé à fin 2021	Avancement
Curage EU + UN (ml)	25 015	24 790	99 %
Curage EP (ml)	8 319	8 804	106 %
Inspections télévisées (ml)	28 268	29 699	105 %
ICGP	–	27 / 120	–

STEP Val de Gally (Traitement + Transport)

Les indicateurs complémentaires pour les rapports soumis à la CCSP – Décret du 2 mai 2007				
Thème	Indicateur	2021	Unité	Degré de fiabilité
Caractéristiques techniques	D201.0 – Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaires ou séparatif		27 724	
	Linéaire de réseaux de collecte des eaux usées de type unitaire	7 052	km	A
	Linéaire de réseaux de collecte des eaux usées de type séparatif	14 937	km	A
	Linéaire de réseaux de collecte des eaux pluviales	NC	km	A
	D203.0 – Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration	304,1	TMS	A
	Evaluation du nombre d'habitants desservis par le service public de l'assainissement non collectif	Sans objet		
Tarification	D204.0 – Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³	≠ selon commune	€ TTC/m ³	A
Indicateur de performance	P201.1 – Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	Non concerné	%	–
	P202.2B – Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	80	Valeur de 0 à 120	A
	P203.3 – Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies aux prescriptions nationales issues de la directive ERU	Oui	Oui / Non	A
	P204.3 – Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions nationales issues de la directive ERU	Oui	Oui / Non	A
	P205.3 – Conformité de la performance des ouvrages d'épuration	Oui	Oui / Non	A
	P206.3 – Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	100	%	A
	Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif (note de 0 à 140)	Sans objet		
	Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif	Sans objet		
	P251.1 – Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers	0	Nombre / 1 000 habitants desservis	A
	P252.2 – Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage	31,83	Nombre / 100 km	A
	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	0	%	A
	P254.3 – Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau	90	%	A
	P255.3 – Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	100	Valeur de 0 à 120	A
	P256.2 – Durée d'extinction de la dette de la collectivité	16 ans et 5 mois		
	Existence d'un dispositif de mémorisation des réclamations écrites reçues	Oui	Oui / Non	A

Indicateur de performance	P257.0 – Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	5,06 %	%	A
Actions de solidarité et de coopération	P207.0 – Montant des abandons de créance ou des versements à un fond de solidarité	0	€/m ³	A
	Nombre de demandes d'abandons de créances reçues	0	Nombre	A

Les indicateurs complémentaires proposés par la FP2E

Thème	Indicateur	2021	Unité	Degré de fiabilité
Dépollution	Indice de conformité réglementaire des rejets (arrêté préfectoral)	Oui	Oui / Non	A
Satisfaction des usagers	Existence d'une mesure de satisfaction clientèle	Oui	Oui / Non	A
Accès à l'eau	Existence d'une CCSPL	Oui	Oui / Non	A
Indicateur FP2E	Existence d'une commission départementale Solidarité Eau	Oui	Oui / Non	A
Certification	Obtention de la certification ISO 9001 version 2015	Oui	Oui / Non	A
Certification	Obtention de la certification ISO 14001 version 2015	Oui	Oui / Non	A
Indicateur FP2E	Liaison du service à un laboratoire accrédité	Oui	Oui / Non	A

Les indicateurs spécifiques du contrat

Indicateurs techniques du réseau l'assainissement eaux usées		Exercice 2021	Objectif 2021	Taux réalisation 2021
Curage préventif	Linéaire de réseau curé (ml)	4 101	3 462	118 %
Inspections télévisées	Linéaire de réseau inspecté (ml)	4 101	1 675	245 %
Désobstructions	Nombre de désobstructions de réseau par km	0	–	–
Interventions	Interventions urgentes	0	–	–
	Nombre hors délai	0	0	–
	Interventions non urgentes	0	–	–

LES CHIFFRES-CLÉS HYDREAULYS



Un territoire de
31 communes
de l'ouest parisien



2 usines
d'épuration
des eaux usées



252 km
de réseaux de collecte
et de transport



463 000
habitants raccordés
aux réseaux



Carré de Réunion traite
les eaux usées de
340 000
habitants



Val de Gally traite
les eaux usées de
45 000
habitants



Carré de Réunion :
1^{ère} référence
d'Europe avec 180 000 m²
de surface membranaire



17 millions
de m³ d'eau assainie
par an



22 km
de cours d'eau
entretenus



HYDREAULYS



Photo : Sébastien Barrio



HYDREAULYS

12 rue Mansart – 78000 Versailles

01 39 23 22 60

Rejoignez-nous sur :



@EauxSeineOuest



@Hydreaulys

Retrouvez toutes les informations
concernant HYDREAULYS sur :

www.eauxseineouest.fr